

Financer, accompagner et loger



59 M€* investis pour la **production de logements abordables**

dont **14,2 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain
et depuis 2018, **118,4 M€** dans les villes moyennes



61 746 aides et services** attribués

dont **7 056 ménages logés en logement familial**

et **1 234 personnes logées en résidences collectives**



77,2 M€*** d'aides auprès **des salariés des entreprises**



Construire et gérer

96 949 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement

2 634 logements neufs livrés

3 031 mises en chantier

3 842 agréments obtenus

Chiffres clés 2023

Président



Jérôme COHADE (MEDEF)

Vice-présidente



Valérie PUJOL (FO)

MEDEF

Jérôme COHADE
Christophe DUPORTAL
Ikram MORENO
Stéphane OMER
Jean-Baptiste RIDORET
Romain ROBAS
Jean-Pierre SIRY
Alain VENTHENAT

CPME

Solène PENISSON
Christian RENGEARD

CFDT

Serge JAMMET
Michel LARRALDE

CFE-CGC

Philippe LABROUSSE
Jacques LAMAZÈRE

CFTC

Dominique MUCCI
Samantha ROLLAND

CGT

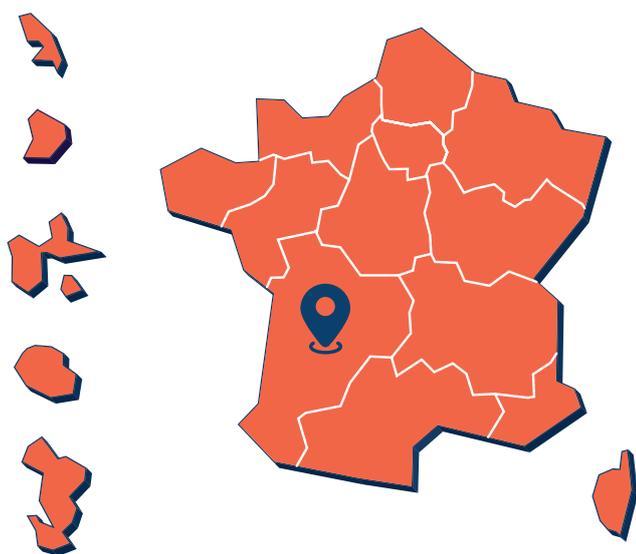
Miguel MENENDEZ
En cours de désignation

FO

Patrick GARDIN
Valérie PUJOL



Directeur régional : Sébastien THONNARD
Référente du Comité régional : Laure LANEFRANQUE
nouvelle-aquitaine@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.